

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 2012/007/AMI/FASO BAARA

**Suivi, contrôle et coordination des travaux de construction du
siège du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et
Sociales (CAPES) à Ouagadougou (1ère phase)**

Date : 08 octobre 2012

1. OBJET

Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a confié à l'Agence Faso Baara S.A le projet de construction du siège du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES).

Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence Faso Baara S.A, lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de cabinets ou bureaux d'étude susceptibles de soumettre des propositions pour la mission de Suivi, contrôle et coordination (Ingénierie) des travaux.

2. PARTICIPATION A LA CONCURRENCE

La participation à la concurrence est ouverte à tous les bureaux d'études d'ingénieurs pour autant qu'ils ne soient pas sous le coût d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

La mission consiste au suivi technique, contrôle et coordination des travaux ci-dessus cités en objet.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- L'adresse complète du consultant (localisation, boîte postale, N° de téléphone fixe et mobile, E-mail ...)
- La liste des moyens matériels disponibles pour exécuter la mission ;
- La liste et les CV du personnel clé proposé pour la mission ;
- L'agrément technique ;
- Les références techniques dans les missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de 05 ans d'existence) présentées sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contact du client

N.B. : La non fourniture d'un des renseignements du tableau entraine la nullité de la référence lors de l'évaluation.

5. PRESELECTION

Les six (06) premiers soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenues en vue de constituer la liste restreinte pour la Demande de Propositions (DP).

6. DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

1. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le mardi 23 octobre 2012 à 09 heures 00mn TU** et seront adressées :

A Monsieur le Directeur Général
Agence FASO BAARA S.A
01 BP 6633 OUAGADOUGOU 01
Sise à Ouaga 2000
Tél. : (226) 50 37 57 38/39/40
Fax : (226) 50 37 57 42
Email : faso.baara@fasonet.bf
BURKINA FASO

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

NB : En cas d'envoi par la poste ou un autre mode d'envoi, l'Agence Faso Baara ne peut être tenue responsable de la non réception du dossier.

2. Les plis seront ouverts en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture **le mardi 23 octobre 2012 à 09 heures 00mn TU**

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse et numéros mentionnés ci-dessous les jours ouvrables **de 08 heures à 12 heures 30 minutes, et de 15 heures 30 minutes à 18 heures TU :**

Agence FASO BAARA S.A
01 BP 6633 OUAGADOUGOU 01
Sise à Ouaga 2000
Tél. : (226) 50 37 57 38/39/40
Fax : (226) 50 37 57 42
Email : faso.baara@fasonet.bf
BURKINA FASO

8. RESERVES

L'Agence se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général

Saïdou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National